

ORIGINE ET GENESE DU PROJET

Le projet ad'Océan est né de la rencontre entre des expériences professionnelles, des observations de terrain et des expériences humaines marquantes auprès de jeunes en situation de fragilité.

Pendant près de cinq ans, j'ai accompagné une association proposant un séjour itinérant d'une durée d'un an en Afrique subsaharienne. Cette expérience a profondément nourri ma réflexion sur les conditions nécessaires pour permettre à certains jeunes de retrouver une dynamique de vie.

J'ai pu observer que le temps constitue un facteur déterminant dans ce type de démarche. Les premières semaines sont souvent marquées par des tensions, des résistances ou des attitudes de protection. Les jeunes arrivent avec leur histoire, leurs inquiétudes et parfois une méfiance importante vis-à-vis des adultes et des institutions. Une période d'adaptation est alors indispensable pour que les tensions puissent s'apaiser et que le jeune puisse progressivement se sentir en sécurité dans le cadre proposé.

C'est cette observation qui a conduit à structurer le projet ad'Océan autour de plusieurs phases.

- Une première phase d'environ trois mois est consacrée à l'immersion et à l'apaisement des tensions. Ce temps permet au jeune de se familiariser avec la vie collective, avec l'environnement naturel et avec les activités proposées.
- La seconde phase consiste à développer ses initiatives et son pouvoir d'agir. La découverte de ses centres d'intérêt, l'engagement dans les activités et l'élaboration d'un projet personnel.
- La troisième phase est un ancrage, elle permet de consolider ses acquis et ses envies. Lui donner confiance pour construire son avenir sereinement
- La quatrième phase, « l'atterrissage », le jeune doit préparer son retour. Il aura 3 mois d'accompagnement à terre pour mettre à profit ce qu'il aura acquis lors du séjour. Se construire un « après », mettre en action son projet personnelle.

Mon expérience professionnelle au sein de l'Aide Sociale à l'Enfance m'a également amenée à orienter plusieurs jeunes vers des séjours de rupture. Ces situations m'ont permis de constater que les dispositifs de courte durée produisent parfois des effets positifs mais souvent fragiles dans le temps. À l'inverse, lorsque l'accompagnement s'inscrit dans une durée plus longue, les évolutions observées chez les jeunes ont davantage de chances de se consolider et de s'inscrire durablement dans leur parcours.

C'est pourquoi le projet ad'Océan a été pensé sur une durée d'un an. Cette durée permet d'organiser le séjour en plusieurs étapes : un temps d'immersion, un temps d'expérimentation et de consolidation, puis un temps de préparation du retour et de projection vers l'avenir.

Le projet repose également sur la nécessité de maintenir un lien avec les services qui accompagnent le jeune et avec sa famille. Des temps d'échanges réguliers sont prévus pendant le séjour, notamment par visioconférence, afin de préserver la continuité du lien et de préparer progressivement les conditions du retour.

Un travail spécifique est également engagé autour de l'orientation et de la construction d'un projet pour l'après-séjour. Ce travail est réalisé avec l'appui d'un partenaire extérieur spécialisé dans l'accompagnement à l'orientation des jeunes. Il constitue un fil conducteur permettant d'articuler le séjour avec la suite du parcours du jeune, en lien avec les services référents et la famille.

LA MEDIATION MARITIME COMME SUPPORT EDUCATIF

Le choix de la navigation comme support éducatif s'inscrit également dans une expérience personnelle marquante.

À un moment de ma vie, j'ai accompagné un proche traversant une période difficile liée à des troubles de santé mentale. Je lui ai proposé de partir en croisière. Cette expérience m'a permis d'observer à quel point la navigation pouvait produire des effets d'apaisement et de remobilisation importants.

Sur un bateau, certaines compétences sociales et relationnelles qui semblent parfois fragilisées dans les moments de crise peuvent réapparaître naturellement : la coopération, l'attention aux autres, la participation aux tâches communes, la responsabilité partagée.

La mer agit également comme un environnement particulièrement propice à l'apaisement. L'horizon, le rythme du bateau et la présence de la nature contribuent à diminuer les tensions et à favoriser un recentrage sur l'essentiel.

Il est souvent frappant d'observer à quel point des jeunes en difficulté peuvent retrouver dans ce contexte des capacités de relation et d'engagement qui semblaient jusque-là mises à distance.

L'ARTICULATION ENTRE EXPERIENCE VECUE ET ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Dès l'origine du projet, il est apparu essentiel de donner un sens précis à la place de l'accompagnement psychologique.

L'expérience vécue — la navigation, la vie collective, la confrontation à un environnement naturel exigeant — peut constituer un levier puissant de transformation. Mais cette expérience a également besoin d'être accompagnée par un espace permettant au jeune de mettre des mots sur ce qu'il vit et de mieux comprendre certains mécanismes qui peuvent fragiliser sa capacité à se projeter dans l'avenir.

Le projet ad'Océan propose ainsi des temps d'échanges avec un psychologue, permettant au jeune, s'il le souhaite, d'élaborer progressivement ce qu'il traverse pendant le séjour, d'identifier ses ressources et de mieux comprendre certaines difficultés.

Ces échanges se déroulent principalement à distance, sous forme de visio-conférences, afin de maintenir une continuité dans l'accompagnement pendant le voyage. À certaines étapes du séjour, le psychologue rejoint également l'équipage afin de permettre des rencontres en présence.

Cette articulation entre l'expérience vécue et l'élaboration psychique constitue l'un des fondements du projet ad'Océan.

LES PREMIERES EXPERIMENTATIONS

À la suite de ces réflexions, une première tentative de mise en œuvre d'un projet similaire a été engagée à Marseille, en partenariat avec l'association AJD. Si ce projet n'a pas pu se concrétiser dans sa forme initiale, plusieurs sorties en mer ont néanmoins été organisées avec des jeunes.

Ces premières expérimentations ont confirmé l'intérêt de la médiation maritime. Elles ont également permis d'observer la richesse de l'engagement de bénévoles venus soutenir le projet. Bien que n'étant pas toujours issus du champ éducatif, leur présence a apporté une diversité d'expériences, de regards et de compétences particulièrement précieuse.

C'est dans cette continuité qu'est née l'idée d'intégrer au projet ad'Océan la participation régulière de professionnels et d'intervenants issus de différents horizons. Ces interventions, organisées sous forme de rotations, permettent d'enrichir l'expérience des jeunes, de favoriser la découverte de métiers et d'ouvrir de nouvelles perspectives.

L'ESPRIT DU PROJET

Le projet intègre pleinement la question du retour, en anticipant dès le départ les conditions concrètes de l'après.

Chaque parcours est pensé dans sa continuité, en lien avec la famille et les services, afin de permettre une inscription durable des évolutions engagées pendant le séjour.

L'objectif final est que chaque jeune puisse, à l'issue du projet, se projeter dans un parcours concret : reprise de scolarité, entrée en formation ou construction d'un projet professionnel.

Il ne s'agit pas seulement de faire émerger une envie, mais de la rendre réalisable. Cela implique d'identifier avec le jeune, sa famille et les services qui l'accompagnent un cadre adapté : lieu de formation, conditions d'hébergement, environnement éducatif et personnes ressources.

Le projet vise ainsi à sécuriser un "après" : où le jeune va réaliser son projet, avec qui, dans quelles conditions, et avec quels appuis pour tenir dans la durée.

C'est cette articulation entre expérience vécue, accompagnement collectif et solutions concrètes qui permet de transformer une remobilisation en véritable trajectoire de vie.

LA QUESTION DE L'EQUIPE

La qualité de l'équipe constitue un élément central du projet ad'Océan.

Les jeunes accueillis ont souvent traversé des parcours complexes et arrivent avec une confiance fragilisée envers les adultes et les institutions. Ils ont besoin de s'appuyer sur des professionnels stables, capables de poser un cadre sécurisant tout en restant attentifs à leur vécu.

Cela suppose des compétences concrètes : savoir repérer l'impact des émotions sur une situation, comprendre qu'un comportement peut être une réponse à la peur ou à l'insécurité, et ajuster sa posture pour apaiser plutôt que renforcer les tensions.

L'expérience montre que ce changement de regard peut transformer les relations. Une mère décrivait son fils comme dangereux car il circulait avec des couteaux. En replaçant ce comportement dans le contexte d'une hospitalisation psychiatrique très éprouvante, l'hypothèse d'une peur profonde a émergé. Deux mois plus tard, la relation s'était apaisée et la perception du danger avait évolué.

Le projet ad'Océan ne repose pas sur une posture de « sauveur », mais sur un accompagnement respectueux, attentif et ajusté, permettant aux jeunes de retrouver progressivement leurs capacités.

Une supervision régulière, assurée par une professionnelle de formation rogérienne, et le psychologue viendra soutenir l'équipe dans l'analyse des pratiques et la régulation de la dynamique relationnelle.

Et enfin le projet s'inscrit dans :

- Article L221-1 CASF (protection de l'enfance)
- Dispositifs éducatifs individualisés
- Séjours de rupture reconnus par les recommandations nationales
- Conventionnement avec les services du département

Le projet ad'Océan répond directement

- Aux orientations du référentiel national d'accompagnement des jeunes de l'ASE
- Au cadre du développement des compétences psychosociales (CPS), telles que définies par l'Organisation mondiale de la Santé et reprises dans les stratégies nationales de promotion de la santé portées notamment par Santé publique France